

COMMUNE DE CAMPOURIEZ
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 22 juillet 2026

Le Conseil municipal de Campouriez s'est réuni le **22 juillet 2026 à 20 h 00**, sous la présidence de **Madame Corinne MOISSET, Maire**.

Délibérations adoptées

Délibération n°22072026-001

Désignation d'un correspondant « Tempête » auprès d'ENEDIS

Le Conseil municipal désigne **Monsieur Serge LATTES** comme correspondant « Tempête » auprès d'ENEDIS.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22072026-002

Désignation d'un membre suppléant à la CLECT

Le Conseil municipal désigne **Madame Corinne MOISSET** en qualité de membre suppléant de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22072026-003

Location du garage communal de l'ancien presbytère de Banhars

Le Conseil municipal décide de mettre en location le garage communal situé à l'ancien presbytère de Banhars et fixe le loyer à **25 € par mois, hors charges**.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22072026-004

Création d'un emploi permanent au service technique

Le Conseil municipal crée un emploi permanent d'**adjoint technique territorial à temps complet (35 heures)** à compter du **16 septembre 2026**.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22072026-005

Subvention exceptionnelle au budget annexe du camping

Le Conseil municipal approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de **112 685,26 €** du budget principal vers le budget annexe du camping.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22072026-006

Liquidation du Syndicat des Communes de l'Aubrac Aveyronnais

Le Conseil municipal approuve les modalités de liquidation du syndicat des Communes de l'Aubrac Aveyronnais et l'intégration de la quote-part revenant à la commune, soit **3 459,40 €**, au résultat de fonctionnement communal.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22072026-007

Décision modificative n°1 du budget communal 2026

Le Conseil municipal adopte la décision modificative n°1 du budget communal 2026.

Adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Le Conseil municipal a notamment été informé :

- de la mise en place de Panneau Pocket (application téléphonique) ;
- des risques liés à l'Ambroisie et aux chenilles processionnaires. Si vous détectez l'un ou l'autre merci de contacter la mairie et de ne surtout pas toucher ;
- Exposition Charles Delouvrié à la médiathèque de St Amans à partir du 30 juillet 2026
- de la remise en état envisagée de la fontaine de Pradelles ;
- de l'avancement du dossier d'assainissement de Rames-Pradelles, avec un démarrage des travaux prévu en septembre ;
- de la création d'un groupe de travail chargé du suivi des associations et de l'attribution des subventions ;
- de l'organisation du pot d'accueil des campeurs le **10 août 2026 à 19 h 00**.

La séance a été levée à **22 h 59**.

À Campouriez, le 22 juillet 2026

Le Maire,
Corinne MOISSET